



La Sclérose Latérale Amyotrophique : bilan et prise en charge orthophonique de la dysarthrie et de la dysphagie.

Nathalie Lévêque, orthophoniste, doctorante en phonétique clinique, Master de phonétique clinique, chargée d'enseignement à l'UPMC, Département des Maladies du Système Nerveux, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière.

La SLA est une pathologie neurodégénérative qui peut entraîner une dysarthrie, une dysphonie et une dysphagie évoluant jusqu'au mutisme paralytique, à la pose d'une sonde de gastrostomie, à la mise en place d'une ventilation éventuelle voire d'une trachéotomie. Son évolution inéluctable peut confronter les « rééducateurs » que nous sommes à un sentiment d'échec et d'inefficacité bousculant nos pratiques, nos compétences voire notre confiance et conscience professionnelle. Cette formation a pour objectif de faire mieux connaître cette maladie dans ses mécanismes neuro-physio-pathologiques sous-jacents afin d'accompagner au mieux chaque patient dans la perte de ses fonctions de parole et de déglutition. Ces connaissances théoriques et pratiques permettront d'élaborer des stratégies de compensation les plus adaptées à chaque patient, tant au niveau de la prise en charge « comportementale » qu'au niveau de l'adaptation des moyens de communication augmentée et alternative non technologiques.

Objectifs pédagogiques :

- Former les orthophonistes à une évaluation fine pour détecter les signes d'atteinte du motoneurone central et périphérique au niveau de la sphère bulbaire en fournissant les éléments clés de l'examen clinique, en sensibilisant leur analyse perceptive de la dysarthrie de patients SLA et en abordant les points essentiels concernant la dysphagie ;
- Former les orthophonistes à la prise en charge ciblée à l'aide d'une actualisation des connaissances étiologiques, anatomiques et physiopathologiques en jeu dans la SLA et sa forme frontière, la SLP
- Mise en pratique lors des ateliers d'écoute de patients SLA et SLP dysarthriques

Programme détaillé :

Journée 1 : Présentation de la SLA et autres maladies du motoneurone- Outils diagnostiques et projet thérapeutique concernant la dysarthrie dans la SLA.

9h00-10h30 : présentation clinique de la SLA, de l'atteinte bulbaire et de l'atteinte pseudobulbaire, du contrôle moteur de la parole et de la déglutition.

11h-12h30 : Conséquences des atteintes bulbaire et pseudobulbaire sur la parole : « les dysarthries » dans la SLA et la SLP : atelier d'écoute.

14h00-15h00 : bilan orthophonique de la dysarthrie : examen moteur, analyse perceptive et objective de la dysarthrie.

15h30-17h30 : Prise en charge de la dysarthrie : axes comportementaux et outils de communication non technologiques.

Journée 2 : La dysphagie dans la SLA- Prise en charge de la déglutition :

9h00-9h30 rappel de l'anatomie et physiologie de la déglutition.

9h30-10h30 : les conséquences de la SLA sur la déglutition.

11h-12h30 : le bilan de la déglutition dans la SLA.

14h-15h30 : la prise en charge des troubles de la déglutition.

16h-17h30 : échanges sur des cas cliniques et pratiques.

Moyens pédagogiques : Diaporama, vidéos, étude de cas cliniques et pratiques, remise de documents.

Public concerné : Orthophonistes diplômés.

Evaluation de la formation - Un questionnaire de connaissances sera rempli à l'issue de la formation. - Un questionnaire de sortie de stage (évaluation critique de la formation par les participants) sera également remis aux participants.

Moyen d'encadrement et suivi : un représentant du SDOP-IDF sera présent et assurera le suivi du programme. Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Lieu : Paris- A partir de 15 participants.

Durée : 2 jours soit 14 heures –

Dates : **Jeudi 17 et vendredi 18 juin 2021.**

| | | |
|-------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Prix | Réduction syndiqués FNO : -50 € | Salariés : + 50 € (frais de dossier) |
| 400 € | Soit: 350 € | Soit : 450 € |

Le Sdop-formation, syndicat professionnel, a opté pour le non-assujettissement à la TVA en application de l'article 261-4-4 du CGI.

Il a été enregistré sous le N° : 1192 100 22 92 auprès de la préfecture des Hauts de Seine. Autorisation délivrée par la DIRECCTE IDF- Assuré auprès de la MACSF- N° Siret 310 746 383 000 44 code APE : 9412Z.

**Renseignements pédagogiques et administratifs : SDOP Formation 34 rue Périer 92120 Montrouge-
Téléphone : 01 40 92 90 87-site www.sdop.org - courriel : sdop.formation@wanadoo.fr**

